

# L'ÉDIFIANTE TRAJECTOIRE DE LA DÉBÂCLE AFGHANE



**GABRIEL GALICE\***



**GILLES-EMMANUEL JACQUET\*\***

**N**on, Bernard Kouchner ne regrette rien. Il fallait attaquer l'Afghanistan. Son comparse BHL non plus, qui participe à un symposium genevois organisé par la République islamique d'Afghanistan, dans le cadre de la tournée de promotion de son dernier documentaire, juché sur la commémoration de la mort du commandant Massoud. Les « interventions » et autres « opérations » (*attaques* ou *guerres* sont des mots grossiers) occidentales furent menées au nom de « la civilisation »<sup>1</sup>, elles sont aujourd'hui conduites au nom des « droits de l'homme »<sup>2</sup>. En l'espèce, les États-Unis ont invoqué la « légitime défense » au prétexte que l'Afghanistan refusait de leur livrer Oussama ben Laden, demandant des preuves de son implication dans les attentats du 11 septembre.

---

\* PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES POUR LA PAIX À GENÈVE (GIPRI)..

\*\* MEMBRE DU BUREAU DU GIPRI. IL A SÉJOURNÉ EN AFGHANISTAN.

<sup>1</sup> Robert Fisk, *La Grande guerre pour la civilisation*, La Découverte, 2005.

<sup>2</sup> Jean Bricmont, *Impérialisme humanitaire*, Éditions Aden, 2005 et Rony Brauman, *Guerres humanitaires: mensonges et intox*, Textuel, 2018.

Deux décennies plus tard, la coalition emmenée par les États-Unis n'a atteint aucun de ses objectifs et son retrait a entraîné la chute en trois mois du gouvernement de la République Islamique d'Afghanistan. Pour mémoire, suite au retrait soviétique d'Afghanistan en 1989, le gouvernement de la République Démocratique d'Afghanistan dirigé par Mohammad Najibullah fut capable de tenir encore trois ans face aux Moudjahidines, avant de chuter et de voir ces mêmes Moudjahidines se déchirer pour la prise du pouvoir, menant à une nouvelle phase du conflit afghan puis à la prise de pouvoir des Talibans en 1996. Bien avant l'Irak, la Syrie ou la Libye, le conflit afghan fut le précurseur et le laboratoire des guerres menées par les États-Unis et leurs alliés, ainsi que l'annonciateur des désastreux effets de telles interventions.

## Le contexte afghan : avant-scène et arrière-plan

144 En 2010, revenant d'Afghanistan, le président allemand, Horst Köhler, avait dû démissionner pour avoir dérogé à la langue de bois du politiquement correct. La presse bien-pensante avait joué son rôle soporifique : « *Ses propos avaient provoqué une levée de boucliers dans ce pays pacifiste depuis la seconde guerre mondiale.* »<sup>3</sup> « Ce pays pacifiste » n'avait pas donné sa mesure pendant les agressions contre la Yougoslavie (fermant les yeux sur la présence de djihadistes étrangers en Bosnie-Herzégovine et armant clandestinement l'UÇK au Kosovo), puis les bombardements contre la Serbie.

De Joschka Fischer à Jürgen Habermas<sup>4</sup>, les « moralistes » prônèrent les bombardements « humanitaires » en invoquant des massacres surdimensionnés et un « plan fer à cheval » imaginaire<sup>5</sup>. Coqueluche de la gauche alignée, Habermas, moyennant quelques

---

<sup>3</sup> Florence Renard-Gourdon, « Allemagne : le président Horst Köhler démissionne », *Les Échos*, 31 mai 2010 : < <https://www.lesechos.fr/2010/05/alle-magne-le-president-horst-koehler-demissionne-440647> >.

<sup>4</sup> Jürgen Habermas, « Bestialité et humanité. Une guerre à la limite du droit et de la morale », *Die Zeit*, 29 avril 1999, <[https://www.zeit.de/1999/18/199918.krieg\\_.xml?utm\\_referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F](https://www.zeit.de/1999/18/199918.krieg_.xml?utm_referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F)>.

<sup>5</sup> Dietmar Henning, « "It Began With a Lie" : German TV report refutes government propaganda in Balkan War », *World Socialist Web Site*, 01/03/2001 : <<https://www.wsws.org/en/articles/2001/03/koso-m01.html>> ; « It began with a lie », Youtube : <<https://www.youtube.com/watch?v=ljEAyryiwsg>>. ou : <<https://www.youtube.com/watch?v=jLx-T9LH2eM>>.

acrobaties rhétoriques, ne craignit pas de mobiliser Kant et Kelsen sous la bannière de l'OTAN<sup>6</sup>. À ceci près que Kant, lui, se garde de confondre la République éthique (*das ethische gemeine Wesen*) et la République politique. Emmanuel Kant récuse « le préjugé mercantile que les États peuvent s'épouser les uns les autres ». « L'incorporer à un autre État comme une greffe, c'est le réduire de personne morale qu'il est à l'état de choses ; ce qui contredit l'idée du contrat social, sans lequel on ne saurait concevoir de droit sur un peuple. »<sup>7</sup>

Économiste de formation, directeur du FMI de 2000 à 2004, le réaliste président Köhler n'avait pas les bonnes manières de parler : « À mon avis, la société dans son ensemble est en train d'accepter progressivement [...] que dans le doute et en cas de nécessité, un engagement militaire peut être nécessaire pour protéger nos intérêts, par exemple la liberté des voies commerciales, par exemple en empêchant l'instabilité dans des régions entières qui aurait des effets négatifs sur nos échanges, nos emplois et nos revenus ». Bref, Köhler avait l'outrecuidance de parler d'intérêts au lieu d'invoquer de nobles valeurs pour faire le sale boulot que la raison d'État impose<sup>8</sup>. Damned ! Nous n'étions pas en Afghanistan pour « libérer la femme afghane » ? Quoi ? Le pays serait l'Arabie Saoudite du lithium<sup>9</sup> ? Il recèlerait d'autres ressources minérales précieuses dont la valeur serait estimée de 1 à 3 billions de dollars<sup>10</sup> ? En aviez-vous entendu

145

<sup>6</sup> « Le pacifisme juridique veut non seulement encadrer l'état de guerre qui guette les États souverains en droit international, mais aussi l'abolir dans un ordre cosmopolitique entièrement judiciaire. De Kant à Kelsen, cette tradition existait aussi chez nous. Mais aujourd'hui, pour la première fois, elle est prise au sérieux par un gouvernement allemand. L'adhésion directe à une association de citoyens du monde protégerait également le citoyen contre l'arbitraire de son propre gouvernement. La conséquence la plus importante d'un droit qui traverse la souveraineté des États est, comme on le voit déjà dans le cas de Pinochet, la responsabilité personnelle des fonctionnaires pour les crimes qu'ils ont commis au service de l'État et de la guerre. »

<sup>7</sup> Emmanuel Kant, *Projet de paix perpétuelle*, [1795], Œuvres, T.3, Gallimard, p. 335.

<sup>8</sup> Jean de Gliniasty, *La Diplomatie au péril des « valeurs »*, L'inventaire, 2017.

<sup>9</sup> Etienne Goetz, « La Chine convoite les gigantesques réserves de lithium en Afghanistan », *Les Échos*, 30/11/2021 : <<https://www.lesechos.fr/finance-marches/marches-financiers/la-chine-convoite-les-gigantesques-reserves-de-lithium-en-afghanistan-1368106>>.

<sup>10</sup> « Les sous-sols du pays regorgent de minéraux », *Le Matin*, 19/08/2021 : <<https://www.lematin.ch/story/les-sous-sols-du-pays-regorgent-de-mineraux-559579926014>> ; Saibal Dasgupta, « The scramble for Afghanistan's untapped \$1-3 trillion mineral and oil resources will begin soon », *The Economic*

parler avant le retour de ces fichus talibans ? Est-il permis à un ancien directeur du FMI devenu président de la République Fédérale d'Allemagne de se vautrer aussi vulgairement dans la sordide réalité ? Que nenni ! Köhler fut cloué au pilori médiatique. Non pour avoir défendu la guerre mais, à la différence d'Habermas, de l'avoir fait au nom de « mauvaises » raisons. Kant et Kelsen, c'est plus sérieux que le lithium, les bénéfices, les intérêts, l'emploi, non ? La chancelière Angela Merkel tenta vainement de le faire revenir sur sa décision de démissionner. Le président Köhler savait que la Yougoslavie et l'Afghanistan avaient permis à l'Allemagne unifiée de rentrer dans le giron de la normalité militaire, validée par un arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet 1994<sup>11</sup>. Le président Köhler savait que le chancelier Schröder s'était empressé d'apporter aux États-Unis un soutien sans condition. De 2001 à 2021, l'Allemagne aura engagé le plus gros contingent en Afghanistan (160 000 soldats, 59 morts) après les États-Unis.

## L'égalité plus que douteuse

146

Les tensions entre les États-Unis et une partie de la communauté internationale d'un côté et le gouvernement taliban de l'autre sont antérieures aux attentats du 11 septembre 2001. Le 19 décembre 2000 la résolution 1333 du Conseil de Sécurité des Nations unies appela à interdire toute assistance militaire au régime taliban et demanda à ce dernier de ne plus héberger de camps d'entraînement et de combattants djihadistes sur son territoire. La résolution rappelait sa condamnation du meurtre de dix diplomates et d'un journaliste, tous iraniens, à Mazar-i-Sharif

---

*Times*, 26/08/2021 : <<https://economictimes.indiatimes.com/opinion/et-commentary/view-the-scramble-for-afghanistans-untapped-1-3-trillion-mineral-and-oil-resources-will-begin-soon/articleshow/85664703.cms?from=mdr>> ; Myra P. Saefong, « How China may benefit from Afghanistan's estimated \$3 trillion mineral reserves following the Taliban takeover », *Market Watch*, 21/08/2021 : <<https://www.marketwatch.com/story/how-china-may-benefit-from-afghanistans-estimated-3-trillion-mineral-reserves-following-the-taliban-takeover-11629482999>>.

<sup>11</sup> « Les conditions d'engagement de la Bundeswehr dans des opérations militaires à l'étranger », « Commentaire de l'arrêt de la Cour constitutionnelle de Karlsruhe du 12 juillet 1994 » par Götz Schulze et Urs Saal, <[https://www.uni-potsdam.de/fileadmin/projects/lsgschulze/Publikationen/Les\\_conditions\\_d\\_engagement\\_de\\_la\\_Bundeswehr\\_dans\\_des\\_operations\\_militaires\\_a\\_l\\_etranger\\_-\\_Zweitabdruck\\_.pdf](https://www.uni-potsdam.de/fileadmin/projects/lsgschulze/Publikationen/Les_conditions_d_engagement_de_la_Bundeswehr_dans_des_operations_militaires_a_l_etranger_-_Zweitabdruck_.pdf)>.

en 1998, ainsi que de la production d'opium et les violations des droits humains, en particulier ceux des Afghanes. Les Nations unies conditionnèrent l'aide humanitaire et financière à apporter au pays au respect des droits humains, à des progrès sur les questions mentionnées précédemment et à l'ouverture du système politique aux autres composantes ethniques ou religieuses du pays. La crise connut une escalade avec la destruction des Bouddhas millénaires de Bâmiyân en mars 2001 par les Talibans.

Le lendemain des attentats du 11 septembre 2001, la résolution 1368 du Conseil de Sécurité n'évoqua pas explicitement l'Afghanistan ou le régime taliban. Le Conseil condamna de manière générale les États hébergeant des groupes terroristes et se déclara « prêt à prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux attaques terroristes du 11 septembre 2001 et pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes, conformément à ses responsabilités en vertu de la Charte des Nations unies ».<sup>12</sup> Il fut reconnu aux États-Unis leur droit à la légitime défense et en parallèle, l'OTAN proposa d'invoquer l'article 5 du Traité de Washington, prévoyant la légitime défense collective de ses membres et d'assister les États-Unis. Les États-Unis écartèrent cette option mais mirent cependant progressivement en place une coalition militaire en vue d'intervenir en Afghanistan, tout en accusant les Talibans d'avoir hébergé des camps d'entraînement de terroristes et de refuser de leur remettre les responsables des attaques du 11 septembre. Comme l'explique Serge Sur, « Les États-Unis et leurs alliés se placent dans le cadre de la Résolution 1368, puisque, conformément à la Charte des Nations unies, ils rendent compte au Conseil des mesures militaires qu'ils prennent. On a donc affaire à une légitime défense reconnue par le Conseil de sécurité, et qui s'exerce sous son égide – mais pas sous son contrôle. »<sup>13</sup>

147

Le 18 septembre, le Conseil de Sécurité demanda aux Talibans de se conformer à la résolution 1333 et de remettre Oussama Ben Laden aux autorités compétentes. Les Talibans rejetèrent cette demande et convoquèrent une *choura* avec d'autres religieux

<sup>12</sup> Résolution 1368 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations unies, 12/09/2001 : <[https://undocs.org/fr/S/RES/1368\(2001\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1368(2001))>.

<sup>13</sup> Serge Sur, « Quelle légalité pour le conflit armé en droit international ? », *Cités*, n° 24 ; « Guerres et menaces de guerres : Quel espoir de paix au XXI<sup>e</sup> siècle ? », 2005, p. 103-117.

musulmans afin de décider du sort d'Oussama Ben Laden. Le 20, cette assemblée demanda au chef d'Al-Qaeda de quitter le pays mais il fut aussi indiqué que toute attaque des États-Unis mènerait à une réplique de la part des Talibans. Le lendemain, l'ambassadeur taliban au Pakistan déclara que Ben Laden ne serait pas livré sans que soient fournies des preuves de sa culpabilité et de son implication dans les attentats du 11 septembre. En parallèle, tout au long du mois de septembre, les États-Unis reçurent le soutien de leurs alliés de l'OTAN, de l'ANZUS et du Pakistan puis de nombreux autres pays, ce qui créa une sorte de consensus vis-à-vis de leur droit à l'autodéfense et d'une éventuelle intervention en Afghanistan. Si cela transparissait au niveau des échanges diplomatiques entre les pays concernés ou de leurs discours, les résolutions du Conseil de Sécurité restaient encore vagues sur cette question. La résolution 1373 du 28 septembre 2001 rappela l'interdiction d'assister ou d'héberger tout mouvement terroriste, avant d'appeler à intensifier l'échange d'informations opérationnelles et à renforcer la lutte antiterroriste. Il fut aussi décidé de mettre en place un Comité contre le terrorisme regroupant tous les membres du Conseil de Sécurité, chargé du suivi de l'application de cette résolution et devant publier un rapport sur cette question dans les 90 jours<sup>14</sup>.

148

Sans aucune discussion explicite au sein du Conseil de Sécurité et sans feu vert de ce dernier, la coalition emmenée par les États-Unis déclencha ses opérations militaires le 7 octobre 2001. Comme l'indique Serge Sur, « *le Conseil joue un certain rôle dans la restauration de la sécurité et dans la reconstruction politique du pays après l'intervention militaire, mais sans commune mesure avec ce qu'il a fait au Kosovo. L'essentiel se passe en dehors des Nations unies, au-delà de liens assez formels.* »<sup>15</sup> Comme lors du conflit au Kosovo, l'OTAN a interprété plus que largement les résolutions du Conseil de Sécurité en sa faveur et a outrepassé leur cadre, alors que le rôle du Conseil de Sécurité a finalement consisté à valider un fait accompli. Serge Sur ajoute qu'« *En ce qui concerne le recours à la force, le problème essentiel est sans doute que le Conseil de sécurité a reconnu une situation de légitime défense face à une attaque qui ne*

<sup>14</sup> Résolution 1373 (2001) du Conseil de Sécurité des Nations unies, 28/09/2001 : <[https://www.unodc.org/pdf/crime/terrorism/res\\_1373\\_french.pdf](https://www.unodc.org/pdf/crime/terrorism/res_1373_french.pdf)>.

<sup>15</sup> Serge Sur, *ibid.*

*provenait pas d'un État, mais de groupes terroristes privés. Il a, de ce fait, validé à l'avance une action militaire contre un État, ce qui peut sembler asymétrique. Certains juristes s'en sont émus, en estimant que, suivant la Charte, la légitime défense ne pouvait s'exercer que contre une agression armée provenant d'un État, ce qui n'était pas le cas en l'occurrence.* »<sup>16</sup> La résolution 1377 du 12 novembre 2001 appela à continuer à appliquer la résolution 1373 et à assister dans cette tâche les pays qui en exprimeraient le besoin auprès du Comité contre le terrorisme<sup>17</sup>. Aucune résolution n'évoquait ou ne légitimait jusqu'à ce moment l'intervention militaire de la coalition emmenée par Washington.

Le ton changea avec la résolution 1378 du 14 novembre 2001 qui rappela les « *précédentes résolutions sur l'Afghanistan, en particulier les résolutions 1267 (1999) du 15 octobre 1999, 1333 (2000) du 19 décembre 2000 et 1363 (2001) du 30 juillet 2001* », avant de condamner le régime taliban pour avoir hébergé Oussama ben Laden et d'autres membres d'Al-Qaeda et d'appeler à « *établir une nouvelle administration de transition conduisant à la formation d'un gouvernement* » multi-ethnique et respectueux des droits humains<sup>18</sup>. Cette résolution encourageait également « *les États membres à appuyer les efforts visant à assurer la protection et la sécurité des zones de l'Afghanistan qui ne sont plus tenues par les Talibans* »<sup>19</sup>, ce qui conférait une légitimité et une certaine légalité à l'intervention militaire qui avait mené à la prise de Kaboul les 13 et 14 novembre 2001. La résolution 1383 du 6 décembre 2001 légitima et légalisa *a posteriori* l'intervention occidentale, ainsi que l'Autorité intérimaire établie par la Coalition, en reconnaissant l'Accord de Bonn signé le jour précédent<sup>20</sup>. La résolution 1386 du 20 décembre 2001 entérina le changement de régime en Afghanistan et appela à assister l'Autorité intérimaire afghane ainsi que les Nations unies dans leurs tâches à Kaboul et dans ses environs. Le Conseil de

---

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Résolution 1377 (2001) du Conseil de sécurité des Nations unies, 12/11/2001 : <[https://undocs.org/fr/S/RES/1377\(2001\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1377(2001))>.

<sup>18</sup> Résolution 1378 (2001) du Conseil de sécurité des Nations unies, 14/11/2001 : <[https://undocs.org/pdf?symbol=fr/S/RES/1378\(2001\)](https://undocs.org/pdf?symbol=fr/S/RES/1378(2001))>.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> Résolution 1383 (2001) du Conseil de sécurité des Nations unies, 06/12/2001 : <[https://undocs.org/fr/S/RES/1383\(2001\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1383(2001))>.

Sécurité des Nations unies affirma qu'il avait « *fait sien l'Accord sur les arrangements provisoires applicables à l'Afghanistan en attendant le rétablissement d'institutions étatiques permanentes, signé à Bonn le 5 décembre 2001* » et autorisa « *comme prévu à l'annexe I à l'Accord de Bonn, la constitution pour six mois d'une force internationale d'assistance à la sécurité pour aider l'Autorité intérimaire afghane à maintenir la sécurité à Kaboul et dans ses environs, de telle sorte que l'Autorité intérimaire afghane et le personnel des Nations unies puissent travailler dans un environnement sûr.* »<sup>21</sup>

150

La Constitution française fut aussi maltraitée que la légalité internationale. Le premier ministre François Fillon déclarait ainsi devant l'Assemblée nationale en 2008 : « *Mais il est exact qu'il (le parlement) ne partage pas la responsabilité de l'engagement de nos forces. Une raison l'explique, c'est la Constitution de la V<sup>e</sup> République qui ne le permet pas. Son article 35, qui prescrit que "la déclaration de guerre est autorisée par le Parlement", est aujourd'hui tombé en désuétude. Les formes modernes de la guerre nous ont éloignés de cet article. L'engagement des forces militaires est du ressort du pouvoir exécutif, notamment du Président de la République, chef des armées* »<sup>22</sup>. Les formules « *l'article 35 est tombé en désuétude* » et « *Les formes modernes de la guerre nous ont éloignés de cet article* » ne manquent pas de désinvolture. François Fillon s'abrita aussi derrière les exemples états-unien et britannique or, en 2013, le parlement britannique, échaudé par les précédents irakien et libyen, avait bel et bien refusé au Premier ministre Cameron une attaque de la Syrie, dissuadant ainsi le président Obama et privant le président François Hollande d'une guerre sordidement convoitée. En réponse à François Fillon, Lionel Jospin imputa la responsabilité du non-vote au président Chirac<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> Résolution 1386 (2001) du Conseil de sécurité des Nations unies, 20/12/2001 : <[https://undocs.org/fr/S/RES/1386\(2001\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1386(2001))>.

<sup>22</sup> « Déclaration du gouvernement sur la situation en Afghanistan présentée par M. François Fillon, Premier ministre », n° 769, Assemblée nationale, 01/04/2008 : <<https://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/dg/dg0769.pdf>>.

<sup>23</sup> « Jospin : en 2001 c'est Chirac qui "n'a pas voulu un vote" », L'Obs, 02/04/2008 : <<https://www.nouvelobs.com/politique/20080402.OBS7815/jospin-en-2001-c-est-chirac-qui-n-a-pas-voulu-un-vote.html>>.

## Autopsie d'un désastre annoncé

L'effondrement rapide du gouvernement de la République Islamique d'Afghanistan et la prise du pouvoir à Kaboul par les Talibans ont conclu deux décennies d'intervention occidentale et marqué un tournant géopolitique au niveau régional. Ces événements eurent un caractère spectaculaire, notamment lors de l'évacuation de plus de 100 000 Afghans à partir de l'aéroport de Kaboul et du retrait des troupes occidentales, mais ils ne furent pas surprenants eu égard à l'accumulation et à l'aggravation de problèmes tout au long de ces vingt années. Historiquement faible et contesté, l'État afghan a continué d'être affecté par des problèmes structurels et de mauvaise gouvernance en dépit d'une assistance politique et financière internationale sans précédent (de 1 à 2 billions de dollars pour la seule intervention des États-Unis)<sup>24</sup>. À ces problèmes se sont ajoutés des phénomènes de clientélisme, de népotisme et de corruption endémiques touchant aussi bien le secteur public que le secteur privé (entreprises afghanes ou étrangères). Une partie non-négligeable mais difficilement quantifiable de l'assistance financière fournie par des États, des organisations internationales (agences et programmes des Nations unies) ou des organisations non-gouvernementales a été détournée. Ainsi, des infrastructures, des écoles ou des hôpitaux ne sont pas correctement construits et manquent d'équipements, alors que de gigantesques villas luxueuses bâties avec des fonds détournés ou d'origine douteuse sont bâties dans le quartier de Sherpour à Kaboul, sur des terrains dont ont été chassés les modestes résidents originels<sup>25</sup>.

151

Les divisions ethniques pouvant exister entre Pachtounes, Tadjiks et Hazaras, ainsi que les divisions religieuses entre la majorité musulmane sunnite et la minorité musulmane chiite

<sup>24</sup> Aisha Majid, « How much did the Afghanistan war cost the US ? », *New Statesman*, 16 August 2021 : <<https://www.newstatesman.com/world/2021/08/how-much-did-afghanistan-war-cost-us>>.

<sup>25</sup> Gilles-Emmanuel Jacquet, « Back to the Future : The Security Challenges of Afghan Reconstruction and Development », *Geopolitical Monitor*, 19/03/2019 : <<https://www.geopoliticalmonitor.com/back-to-the-afghan-future-the-security-challenges-of-afghanistans-reconstruction-and-development/>>; Paul Moreira, « Afghanistan, sur la piste des dollars », *Production Premières Lignes*, 2009 : <<https://www.youtube.com/watch?v=E2llABvHDv4>>.

Hazara, ont persisté dans certaines sphères de la société. Malgré les efforts menés par les forces occidentales supervisant l'Armée Nationale Afghane et la Police Nationale Afghane, les divisions ethniques existant dans les rangs de l'ANA et de l'ANP ont affecté ses capacités opérationnelles. Ainsi, dans les régions majoritairement pachtounes, les soldats ou policiers tadjiks et hazaras étaient souvent perçus comme les membres d'une force d'occupation étrangère, de même pour les Pachtounes servant dans les régions principalement peuplées de Tadjiks ou de Hazaras. Les forces de sécurité afghanes n'ont pas seulement été affectées par la corruption (officiers détournant les soldes de soldats vivants ou morts), des désertions, des actes de félonie suivis de "passages à l'ennemi", ou des accusations d'exactions mais aussi par des problèmes de consommation et d'addiction aux stupéfiants<sup>26</sup>. Le mouvement taliban dispose historiquement d'une base et de cadres majoritairement pachtounes dont beaucoup, en parallèle de motivations religieuses, partagent un ressentiment envers Tadjiks et Hazaras, considérant que le pouvoir ne devrait revenir qu'aux seuls Pachtounes. Il n'est pas inutile de préciser que les Pachtounes connaissent également des divisions tribales ou claniques opposant les confédérations tribales du Sud à celles de l'Est. Bien qu'étant essentiellement pachtoune, le nouveau pouvoir taliban a élargi sa base et en particulier son appareil dirigeant en incorporant à son gouvernement intérimaire l'Ouzbek Abdul Salam Hanafi (vice-premier ministre) et les Tadjiks Noorullah Noori (frontières et questions tribales), Qari Fasihuddin Loi (chef d'état-major) et Qari Din Hanif (économie)<sup>27</sup>.

La pauvreté a persisté dans les zones rurales, tout comme la production et le trafic d'opium fournissant plus de 90 % de l'héroïne consommée en Europe. Les programmes de substitution de cultures soutenus par les Nations unies ont été limités par le

<sup>26</sup> Matthew Rosenberg, « Drug Use, Poor Discipline Afflict Afghanistan's Army », *The Wall Street Journal*, 28/07/2010 : <<https://www.wsj.com/articles/SB10001424052748704684604575381092012618892>> ; Darryl P. Arfsten *et al.*, « Drug Use Among the Afghanistan National Police : A National Assessment », *Military Medicine*, vol. 177, January 2012.

<sup>27</sup> Shafiq Ahmad, « Who's who in Taliban interim government ? », *Anadolu Agency*, 09/09/2021 : <<https://www.aa.com.tr/en/asia-pacific/whos-who-in-taliban-interim-government/2360424>>.

manque de ressources financières et la pression exercée par des groupes criminels ou talibans sur les agriculteurs. Les campagnes d'éradication menées par l'État afghan ont été également limitées et les forces de la coalition ne luttèrent pas contre ce problème dans la mesure où elles ne reçurent aucun mandat dans ce domaine. La seule exception fut une opération conjointe russo-américaine dans le Nangarhar en octobre 2010 et l'Opération *Iron Tempest* menée par les forces américaines en 2017-2019 contre des laboratoires de production de narcotiques<sup>28</sup>. Ce problème est d'autant plus complexe que Talibans comme seigneurs de guerre pro-gouvernementaux et groupes criminels ont largement profité de cette manne illégale représentant de 20 % à 32 % du PIB afghan<sup>29</sup>. Le sous-développement et la pauvreté des zones rurales (aggravés par le retrait des « Provincial Reconstruction Teams » en 2012), ainsi que des exactions commises par les forces afghanes ou occidentales ont permis aux Talibans de reprendre progressivement le contrôle de l'ensemble des zones rurales puis du pays tout entier. L'insurrection s'affirma au point de devenir à nouveau problématique vers 2007-2009 et Obama y répondit par sa politique du « surge » à partir de 2010 mais ses effets furent limités puis annulés par l'annonce en 2011 du retrait des forces américaines, effectif en 2014, achevé en 2021. Tout au long de ces années, l'insurrection talibane a pu gagner progressivement le contrôle d'un nombre croissant de provinces (de 40 % à 70 % du territoire)<sup>30</sup> et disputer la mainmise sur de nombreuses autres

153

<sup>28</sup> Gilles-Emmanuel Jacquet, « La présence russe en Afghanistan », *Regard sur l'Est*, 15/06/2012 : <<https://regard-est.com/la-presence-russe-en-afghanistan>> ; Gilles-Emmanuel Jacquet, « The Taliban takeover in Afghanistan : causes, effects, and regional perspectives », *Geneva Institute of International Relations*, September 2021 : <<https://www.giir.ch/international-affairs/the-taliban-takeover-in-afghanistan-causes-effects-and-regional-perspectives>>.

<sup>29</sup> « Afghanistan Opium Survey 2017, Challenges to sustainable development, peace and security », *United Nations Office on Drugs and Crime and Narcotics Survey Directorate of the Ministry of Counter-Narcotics of the Islamic Republic of Afghanistan*, May 2018, p. 5 : <[Afghanistan\\_opium\\_survey\\_2017\\_peace\\_security\\_web.pdf](#)>. (unodc.org).

<sup>30</sup> Bill Roggio, « Taliban controls or contests 40 percent of Afghan districts : SIGAR », *The Long War Journal*, 01 May 2017 : <<https://www.longwarjournal.org/archives/2017/05/taliban-controls-or-contests-40-percent-of-afghan-districts-sigar.php>> ; Bill Roggio, « Mapping Taliban control in Afghanistan », *The Long War Journal*, <<https://www.longwarjournal.org/mapping-taliban-control-in-afghanistan>> ; Shoaib Sharifi and Louise Adamou, « Taliban threaten 70 % of

provinces aux forces gouvernementales qui ne maîtrisaient que les zones urbaines et les axes majeurs de communication le jour, ce qu'avaient déjà connu les Soviétiques et leurs alliés des forces de la République Populaire d'Afghanistan lors du conflit de 1979-1989.

L'assistance politique, militaire et au développement fournie par les États-Unis et les autres membres de la coalition a souffert d'un profond manque de coordination, notamment au niveau des stratégies, de la doctrine et des moyens qui ont parfois été contradictoires ou peu adaptés aux réalités afghanes. À cet égard, le rapport de l'Inspecteur Général Spécial pour la Reconstruction de l'Afghanistan (SIGAR) d'août 2021 a fourni une critique précise et sévère des efforts menés par Washington, pointant du doigt le manque de ressources, la mauvaise planification et l'absence de contrôles effectifs quant à la manière dont les fonds étaient dépensés<sup>31</sup>. Des problèmes de recrutement et de qualifications du personnel apparurent, menant au recours à une multitude de "contractors" privés ainsi qu'à des problèmes de coordination entre les composantes civiles et militaires. Au niveau sécuritaire, les forces de sécurité afghanes ne furent pas aptes à prendre le relais des forces occidentales dans les territoires contrôlés par ces dernières et l'annonce de leur retrait permit à l'insurrection, restée résiliente, de reprendre l'initiative et de gagner du terrain<sup>32</sup>. Le retrait des forces occidentales et la dégradation du contexte sécuritaire eurent également un impact négatif sur les efforts de reconstruction et de développement. Les États-Unis ont sous-estimé la faiblesse historique de l'État afghan et les problèmes structurels du pays. Or, « *ce manque de connaissance a permis à la corruption de croître* », d'autant plus que les États-Unis cherchaient à « *imposer des institutions formelles sur un environnement informel* » et qu'ils « *avaient une compréhension limitée des mêmes institutions qu'ils avaient construit* ». <sup>33</sup> Le rapport ajoute que cette « *mauvaise compréhension du contexte local a exacerbé le conflit* »<sup>34</sup>.

---

Afghanistan, BBC finds », *BBC News*, 31 January 2018 : <<https://www.bbc.com/news/world-asia-42863116>>.

<sup>31</sup> « What we need to learn : Lessons from 20 years of Afghanistan reconstruction », *Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction*, August 2021, p. 24-27 : <<https://www.sigar.mil/pdf/lessonslearned/SIGAR-21-46-LL.pdf>>.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 72-77.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 76.

Les pourparlers entamées à partir de 2015 entre les États-Unis et les Talibans au Qatar ont eu le mérite de lancer un dialogue, notamment par la suite au niveau inter-afghan, mais la prolifération de différents processus de négociations (Talibans-Russie sous l'égide de Zamir Kaboulov, Talibans-Chine) et leur manque de coordination a créé une confusion et joué un rôle dans l'effondrement du gouvernement afghan. L'accord entre les Talibans et les États-Unis ne concernait qu'un retrait des forces américaines et n'avait aucune dimension politique. Aucun accord politique et aucun calendrier ou ébauche de processus de transition ne sortit également des négociations inter-afghanes. Le retrait des forces occidentales priva la partie afghane, qu'il s'agisse du gouvernement d'Ashraf Ghani Ahmadzai ou des représentants de la société civile, d'un outil de pression sur les Talibans à la table des négociations. L'avancée rapide des insurgés talibans et leur prise de Kaboul ne permirent pas aux négociations inter-afghanes de déboucher sur un accord politique.

### **Conclusion : oublier Kaboul ?**

155

Le coût en vies humaines est très incomplètement comptabilisé. Les pays occidentaux comptent leurs soldats morts. Des organisations de médecins états-uniens, canadiens et allemands ont procédé par recoupements, évaluations, pour arriver en 2013 à un total d'environ 200 000 morts, dont 106 000 à 170 000 civils, 22 journalistes, 281 salariés d'ONG, 15 000 pertes au sein des Forces Afghanes de Sécurité, 3 000 tués des forces privées de sécurité, 3 409 tués de l'ISAF et de l'OEF, 1 700 civils étasuniens, 55 000 « Talibans »<sup>35</sup>. Par extrapolation, nous en arriverions fin 2020 à quelque 300 000 morts. Auxquels s'ajoutent les mutilés et traumatisés. Le coût financier (officiellement) aura été d'au moins mille milliards de dollars pour le contribuable états-unien<sup>36</sup> et dix

---

<sup>35</sup> IPPNW Germany, PSR Washington and PGS Ottawa, « BODY COUNT - Casualty Figures after 10 Years of the "War on Terror" », March 2015 : <<https://www.psr.org/wp-content/uploads/2018/05/body-count.pdf>>.

<sup>36</sup> Ancien capitaine des Marines ayant servi en Afghanistan, Timothée Kudo évoque 2 000 milliards de dollars et 2 448 militaires tués, voir Timothy Kudo, « Blame the Generals for Our Defeat in Afghanistan », *The New Republic*, 12/07/2021 : <<https://newrepublic.com/article/162955/afghanistan-war-generals-failed-america>> et version française « Le fiasco américain en Afghanistan, résultat de deux décennies

milliards d'euros pour le budget français<sup>37</sup>. Vingt ans après, les Talibans reprennent Kaboul, ni tout à fait les mêmes, ni tout à fait différents. Ils ont eu le temps de peaufiner leur communication, de nous la jouer à l'occidentale, avec sourires, éléments de langage, effronterie. Et nous, les Occidentaux, qu'avons-nous appris ? Pas grand-chose, semble-t-il. Les États-Unis d'Amérique, toutes administrations confondues, avec des infléchissements plus cosmétiques que décisifs, continuent à persévérer dans leur prétention au *leadership* de l'humanité ; les États-membres de l'Union européenne, de l'inscription de l'OTAN dans ses traités au récent prix Sakharov à Navalny (sans égard pour Assange) en passant par les « sanctions » contre la Russie, s'obstinent dans leur alignement aveugle sur la politique unilatérale, impériale, des États-Unis, renforçant de la sorte l'alliance entre la République Populaire de Chine et la Fédération de Russie. Édifiés par la tromperie occidentale transformant, en Libye, la « responsabilité de protéger » en changement de régime (coup d'État), Russes et Chinois sont devenus inflexibles sur les terrains diplomatiques, économiques, militaires. Ils ont permis le maintien de l'État syrien et deviennent partenaires des Talibans. Au-delà, ils se font les garants de la sécurité de pays sud-américains ou africains dépités par l'arrogance occidentale. Les vingt ans de guerres en Afghanistan (et sur d'autres théâtres comme l'Ukraine, la Syrie, la Libye) auront permis le développement des concepts de « guerres hybrides », « guerre de l'information », « guerres au sein des populations » (« *War amongst the People* » selon Ruppert Smith) et, tout nouvellement, de « guerre cognitive » (« *Cognitive Warfare* »).

Le changement de pouvoir à Kaboul et les changements d'influence régionale qui en résultent marquent la transition vers un monde multipolaire. Les États-Unis ont perdu toute influence en Afghanistan et leur présence en Asie Centrale s'est fortement

---

de mensonges et de tromperie de la part des chefs militaires du pays », *Afrique Asie*, 16/08/2021 : <<https://www.afrique-asie.fr/le-fiasco-americain-en-afghanistan-resultat-de-deux-decennies-de-mensonges-et-de-tromperie-de-la-part-des-chefs-militaires-du-pays/>>.

<sup>37</sup> Soit 500 millions/an selon Sophie Amsili, Yves Bourdillon, Mehdi Laghrari, « Afghanistan : dix questions autour d'une débâcle », *Les Échos*, 16/08/2021 : <<https://www.lesechos.fr/monde/afrique-moyen-orient/afghanistan-dix-questions-sur-une-tragedie-1339080>>.

réduite. Les pays européens ont également connu une perte d'influence significative et leur présence diplomatique varie selon les pays concernés. La France a fermé son ambassade et sa réouverture dépendra de la reconnaissance des nouvelles autorités ainsi que de l'issue de discussions épisodiques (entre Paris et Kaboul, entre Bruxelles et Kaboul) conditionnant la reconnaissance politique et l'octroi d'aides financières au respect des droits humains, des droits des femmes et de l'ouverture du système politique aux femmes et minorités ethniques ou religieuses. Connaissant très bien le pays et ayant conservé une attitude prudente, tout en étant soucieuse face à la menace du fondamentalisme islamique en Asie Centrale (notamment eu égard au précédent de la guerre civile tadjike de 1992-1997), la Russie a pu conserver son ambassade et fournir une aide humanitaire, tout en étant exhortée par les nouvelles autorités à investir dans le pays<sup>38</sup>. La Chine a été une des grandes gagnantes et est aussi appelée par le nouveau pouvoir taliban à investir massivement dans le pays, en particulier dans le secteur stratégique des ressources minières et des terres rares. La Chine pourra ainsi récupérer la mine de Mes Aynak, qui est considérée comme la seconde plus grande réserve de cuivre dans le monde, et étendre sa nouvelle route de la soie (OBOR) à l'Afghanistan. Ces projets restent tributaires d'une situation sécuritaire que surveille Pékin, notamment pour ses répercussions éventuelles sur le Xinjiang. Le changement de pouvoir à Kaboul a démultiplié de manière très importante l'influence du Pakistan, du Qatar et de la Turquie en Afghanistan mais des rivalités opposent ces trois acteurs régionaux. L'Inde a été la grande perdante et a subi une perte d'influence, autant que de présence, sévère et comparable à ce qu'elle avait déjà connu lors du précédent Émirat Islamique d'Afghanistan à la fin des années 1990. Puissance internationale et régionale dont les tensions avec le Pakistan et la Chine sont importantes, ainsi qu'acteur historiquement influent en Afghanistan, l'Inde conserve un point d'appui avec le Front National de Résistance, une nouvelle

157

<sup>38</sup> « Russia to deliver first shipment of humanitarian aid to Kabul on November 18 - envoy », *TASS*, 18/11/2021 : <<https://tass.com/politics/1363007>> ; Najibullah Lalzoy, « Russia's second consignment of humanitarian aid arrives in Kabul », *Khaama Press*, 01/12/2021 : <<https://www.khaama.com/russias-second-consignment-of-humanitarian-aid-arrives-in-kabul-6567546/>> ; « Afghanistan : l'aide humanitaire russe afflue à l'aéroport de Kaboul », *Russia Today France*, 02/12/2021 : <<https://francais.rt.com/news/93264-afghanistan-aide-humanitaire-russe-afflue-a-kaboul>>.

Alliance du Nord dirigée notamment par Ahmad Massoud mais dont les forces sont pour le moment numériquement faibles et en mauvaise posture. New Delhi dispose enfin de trois bases militaires aériennes au Tadjikistan (Farkhor et Ayni/Gissar) et cherche à renforcer ses relations en Asie Centrale, ce que fait également Pékin.

L'Afghanistan a joué un rôle dans les changements de systèmes internationaux contemporains, qu'ils soient bipolaire, puis unipolaire et désormais multipolaire. Pour l'Afghanistan ce monde multipolaire n'est pas nécessairement gage de paix et de stabilité : on peut craindre que le pays devienne cette fois la victime de la compétition entre puissances régionales et internationales (telles que la Chine et l'Inde), ainsi que du terrorisme dans la mesure où des combattants de ISIS y opèrent depuis 2015.

**Résumé :**

La durée du drame afghan en fait un théâtre privilégié de notre époque, de ses continuités, de ses basculements. Les guerres y sont tribales et internationales, riches en trompe-l'œil, en manipulations des opinions publiques et en bafouement du droit et de la démocratie. L'Afghanistan aura été le banc d'essai de plusieurs guerres successives. La défaite des États-Unis d'Amérique et de leurs alliés montre l'inanité de la suprématie technologique occidentale. L'invocation des droits de l'homme aura été la couverture d'intérêts stratégiques ou économiques. En définitive, la scène afghane nous ramène brutalement aux rudes réalités géographiques, historiques et géopolitiques.